

M1 Droit maritime

Par **Kindsregards**, le 18/09/2018 à 11:38

Bonjour à tous,

Cette année, j'entame un master 1 "droit des activités maritimes et portuaire.

Le problème, enfin la nuance dans cette affaire, c'est que je ne suis pas titulaire d'une licence de droit.

Je possède une licence maritime/portuaire, avec mention, ainsi que des expériences pro (stages longues durées + jobs d'été) dans des services plus ou moins juridique.

J'ai étudié des matières de droit (droit ct/droit des assurances/droit des transports/droit de la manutention/réglementation régionale, locale, internationale maritime/régime juridique et droit des entreprises) mais je ne possède pas le socle de connaissances structurelles et méthodologiques résultant des trois premières années de droit.

Ici, c'est le M2 qui m'intéresse vraiment (beaucoup plus spécialisé en maritime) cependant je suis dans l'obligation de passer par le M1, qui lui est beaucoup plus général au niveau du droit.

Je n'ai nullement l'intention de devenir avocat ou même juriste cependant, ce diplôme s'avère être un atout dans une très probable carrière maritime. (Voir douanière mais ça c'est une autre histoire).

Ce projet ne semble pas être une hérésie, mon dossier de candidature ayant été accepté sur décision du jury.

Cependant, je suis à l'écoute de vos avis sur cette situation originale et/ou conseils dont je prends bonne note.

Merci par avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/09/2018 à 15:31

Bonjour

Si vous pensez que ce Master sera vraiment un plus pour votre professionnel alors foncez !

Sinon, le plus difficile sera d'acquérir la méthodologie.

En effet en Master, les étudiants sont censés maîtriser la méthodologie des exercices juridiques (cas pratique, dissertation juridique, commentaire d'arrêt).

Les professeurs seront très exigeants car ils estiment qu'ils ont des juristes en face d'eux.

Il faut à tout prix vous former à cette méthodologie. Je vous invite à consulter notre rubrique "Modèle méthodologie".

Voyez aussi si la faculté que vous allez intégrer propose du tutorat pour les premières années et si vous pouvez vous y "incruster".

Enfin, faites connaître votre situation à vos chargés de TD et professeurs.

Il faudra aussi rattraper des lacunes dans les matières fondamentales du droit privé (notamment le droit des obligations). Le mieux est que vous nous fassiez parvenir la plaquette du M1 que vous visez.

Comme dirait Sarkozy "On ne va pas se mentir" [smile3] vous allez galérer en débarquant dans un M1 de droit (et c'est un euphémisme). Cependant, votre passion et vocation pour les activités maritimes et portuaires, vous donnera l'envie de vous surpasser (du moins je l'espère ...)

Juste par curiosité quelles professions souhaiteriez vous faire ?

Est-ce que pour certaines professions "un simple" DU ne serait-il pas suffisant ?